



Vendôme : rencontre professionnelle sur les relations entre les orchestres de jazz et les collectivités territoriales face à leurs nouvelles responsabilités territoriales et nationales



Le 9 octobre, l'Hectare, scène conventionnée de Vendôme (Loir-et-Cher), accueillait une rencontre professionnelle initiée par Grands Formats (association de vingt-six grandes formations de jazz de plus de huit musiciens créée en 2003 à la suite de la crise de l'intermittence) en partenariat avec la FNCC et avec le soutien de la Région Centre. Les formations bien particulières regroupées au sein de Grands Formats sont peu connues des élus et connaissent peu les élus, exception faite à Vendôme. *« Ici, la culture du jazz se développe et trouve son public. Plus on en programme, plus le public vient nombreux »*, déclare en ouverture la maire de la ville, Catherine Lockhart. En écho, cette profession de foi de Frédéric Maurin, directeur de l'Hectare : *« J'aime beaucoup cette puissance de création des grands ensembles de jazz. Ils conjuguent la dimension populaire, avant tout non écrite et une grande ouverture, un esprit de voyage. Maintenant, je n'imagine plus une seconde une programmation sans jazz. Il est indispensable. »* Ce qui est aussi apparu indispensable, c'est que les élus et les artistes de jazz apprennent à mieux se connaître... Une tâche à laquelle, par cette rencontre, la FNCC a commencé à s'atteler. Il y a urgence.

Le début d'un dialogue

LA RENCONTRE DE VENDÔME entre élus, professionnels de l'action culturelle (ministère de la Culture, agences régionales, ONDA, directeurs de théâtres...) et musiciens de jazz a été celle de continents – politique, administratif et artistique – qui n'ont pas encore de langue commune mais sentent l'urgence de la nécessité de l'inventer. En effet, ce dialogue est naturel entre élus et professionnels de l'action culturelle, puisque les seconds appliquent les orientations politiques des premiers. Il est naturel aussi avec bon nombre de professions artistiques, notamment du théâtre mais aussi de la musique "savante" (ancienne, classique ou contemporaine) car ces formes d'expressions ont toujours été au cœur des politiques culturelles. Il a commencé à se nouer avec les milieux des musiques actuelles qui, depuis la crise de l'intermittence, se sont considérablement structurés. En revanche pour les jazzmen, dont l'art oscille entre le répertoire et la création, entre la musique savante et les expressions dites populaires, entre les musiques amplifiées et les formations acoustiques, le dialogue est à sens unique.

Ces musiques sont certes l'objet de l'attention ministérielle, les élus savent leur importance au sein de la vitalité créatrice musicale générale, les directeurs de théâtre leur font une place (réduite) dans leurs programmations. Mais les raisons et les manières d'exprimer cette prise en compte politico-administrative persistent à sonner étran-



gement aux oreilles des musiciens de jazz... Le colloque aura donc été un moment plus de découverte – non sans tension parfois – que de discussion.

L'artiste de jazz et l' élu territorial. Qu'est-ce qu'un élu ? En ouverture de la rencontre, **Karine Gloanec Maurin**, présidente de la FNCC, a posé le principe premier de la nature de son engagement culturel : « Nous devons échanger et construire nos actions avec les artistes et les professionnels de la culture. Il faut toutefois rappeler que la décision finale revient aux élus, car ce sont eux qui seront sanctionnés. Si l'on ne garde pas cet élément à l'esprit, c'est la langue de bois. » Le sens démocratique de la représentation des citoyens commande une attention "électorale" au meilleur sens du terme, non pas de démagogie mais de réponse rigoureuse à ce pour quoi l'élu a été élu. Ce qui, de fait, est l'inverse de l'attitude purement artistique où il importe tout au contraire d'affirmer l'autonomie de son art.

Sur ce point, **Jacques Sécllet**, maire adjoint à Enghien-les-Bains et membre du Bureau de la FNCC, a superbement résumé la manifeste difficulté de compréhension entre artistes et élus : « La mission de l'élu est de donner la tendance politique générale. C'est à la fois plus important que vous ne croyez et moins important que vous ne pourriez le croire. »

Pour **Guy Dumélie**, vice président d'honneur de la Fédération et animateur de la deuxième table ronde, les entraves à la compréhension entre artistes et élus s'avèrent assez récentes. Elles sont le fruit compliqué de la décentralisation : « Longtemps, l'archétype de la relation entre les arts et les élus était celle du prince et de l'artiste... On s'aperçoit aujourd'hui que le territoire se met à compter. Mais du coup, c'est beaucoup plus compliqué. Il faut donc poursuivre ces échanges. Vous avez Grands Formats pour cela. » Ce que confirme **Fabien Jannelle**, directeur de l'ONDA : « En plus de la baisse des financements publics, les artistes

sont confrontés à un invraisemblable éparpillement des sources de financement qui, à terme, aura un effet dévastateur. Et même au niveau de l'Etat : en 16 ans, il n'y a eu pas moins de huit ministres de la Culture... Comment peut-on travailler dans ces conditions ? »

Pour les artistes de jazz, cette complexité de la territorialisation des politiques culturelles est essentiellement source d'inquiétude et parfois de colère tant la précarité de leur situation rend peu acceptables les logiques politiques. Ainsi, soulignant combien il est difficile de travailler sur les territoires avec les collectivités territoriales, **Yanik Miossec**, administrateur du Crime/Orchestre La Pieuvre (59) porte cette critique directe : « Pour pouvoir vivre sur les territoires, on doit gagner sa renommée ailleurs. On préfère les gens qui viennent d'ailleurs. Parce que nous sommes localisés, nous sommes perçus comme les locaux : les autres brillent plus. C'est un vrai problème. Par ailleurs, quand on arrive à mener à bien un projet, il faut réamorcer la pompe. S'il n'y a pas d'occasion qui se présente, tout "se casse la figure". Et on a souvent l'impression que comme on a déjà été servis... » Un constat de précarité que **Stéphane Leca**, directeur du Théâtre de Chartres, analyse comme un manque de cohérence : « Quid, après 50 ans de décentralisation, du réseau de diffusion ? Existe-t-il une réflexion sur l'aménagement du territoire ? C'est une question politique. Une question d'ordre général. »

La blessure manifeste du professionnel de jazz apparaît d'autant plus fortement qu'elle contraste vivement avec l'adaptation apparemment très aisée des ensembles de musique ancienne aux exigences des politiques territoriales. « Pour nous, une fois une action débutée sur un territoire, elle devient notre cheval de bataille. Les cahiers des charges, pas toujours faciles à respecter, constituent de nouveaux paris et des moteurs pour notre créativité », explique **Julie Rangde**, administratrice de Douce Mémoire (Tours) et mem-

bre de la FEVIS (Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés).

L'artiste de jazz et le professionnel de l'action culturelle. Au cours de la deuxième table ronde ce sont les aspects administratifs des politiques culturelles qui ont été exposés. **Fabien Jannelle** explique le principe des chartes interrégionales associant un lieu de diffusion, un projet artistique, une agence régionale capable d'expertise et l'ONDA... Puis **Anne-Claire Rocton**, Inspectrice musique en charge des musiques actuelles à la DMDTS, a relaté l'histoire des dispositifs de soutien au jazz du ministère et résumé les trois niveaux d'aide actuels : au projet, à la structuration et au conventionnement. Elle a précisé que, sur les 300 ensembles musicaux soutenus pour un budget total de 10 millions d'euros, 64 sont des ensembles jazz (budget : 1,6 millions d'euros). Puis de conclure : « Au-delà de la somme des aides de l'Etat, c'est l'entrée du jazz dans les dispositifs qui est importante. On est à un virage. » Enfin, l'action de médiation et d'accompagnement des pratiques menée au CEPRAVOI (Centre de pratiques vocales et instrumentales en Région Centre) a été expliquée par sa directrice **Céline Morel**...

Au terme de ces exposés successifs sur les dispositifs de politique culturelle nationaux, interrégionaux et régionaux, un auditeur s'exclame : « On vient de passer un tunnel... On ne parle pas la même langue ! » Réflexion à laquelle a répondu une image du dessinateur de Charlie Hebdo **Charb**, chargé d'animer en direct le colloque, et représentant alors un assistant qui visiblement n'avait pas réussi à "passer le tunnel" technico-administratif...

La deuxième table ronde



Conclusion de la présidente de la FNCC : « Cet échange marque une volonté de dialogue. Aujourd'hui, on a senti un décalage de langue : nous avons besoin de nous voir plus souvent, car nous portons un objectif commun pour l'art. Nous avons besoin de ce dialogue-là. » Conclusion d'**Isabelle Gaudron**, vice présidente à la culture de la Région Centre : « Cette confrontation organisée par Grands Formats et la FNCC est très intéressante et ne manque pas de piment. Elle nous apprend que nous ne devons pas rester dans nos jargons respectifs. »

Un dialogue qui a donc ici commencé et qui trouvera ses conditions de possibilité dans la convergence naturelle entre les situations d'artiste et d' élu que **Jean-Louis Jossic**, membre fondateur du groupe Tri Yann et élu à la culture de Nantes (ville adhérente à la FNCC), a synthétisé ainsi lors d'une session de formation de la Fédération, le 8 avril dernier : « Nous demandons tous deux, l'artiste comme l' élu, une reconnaissance de la part des autres. Nous voulons de l'amour » (cf. la Lettre d'Echanges n°26).

Vincent Rouillon
photographies de Nicole Dazy